

Image not found or type unknown



## dégat des eaux suite a la neige mon plafond est tomber

Par **sophie09**, le **25/01/2011** à **17:25**

suite a des dégâts des eaux dans le logement que j'occupe mon plafond ainsi que mon isolation est tombé. l'agence qui s'occupe de la résidence n'a pas voulu effectuer les travaux avant fin juin alors que le plafond est tomber en janvier. j'ai deux enfants en bas âge et je demande une perte de jouissance pour le remboursement de mes loyer de janvier a juin ceci et la duré d'attente pour les travaux mais l'agence ne veut rien savoir que puis-je faire mon assurance ma écrit par courrier en expliquant que c'était l'assurance de mon propriétaire qui devait m'indemniser